



PREPARATION DE LA RENTREE 2011 DANS LES COLLEGES DU HAUT-RHIN

5 avril 2011

Dans le département du Haut-Rhin, la situation des collèges peut faire l'objet de plusieurs constats :

- Depuis la rentrée 2009, les effectifs des collèges du Haut-Rhin sont stables.
- L'enseignement de deux langues vivantes dès la sixième (enseignement «bilangue») et les sections européennes sont confortées.
- Des dispositifs d'individualisation sont mis en place pour des élèves ayant des besoins spécifiques.
- Les dispositifs pédagogiques consacrés aux élèves à besoins éducatifs particuliers continuent à se développer en particulier pour les élèves en situation de handicap, les nouveaux arrivants et les élèves non francophones.
- La création du dispositif CLAIR est prise en compte de manière spécifique dans la répartition de la dotation.

1. La dotation départementale

Les effectifs

Les prévisions d'effectifs de la rentrée 2011 pour le département sont les suivantes :

- **Collège : 28 672 élèves**
+ 59 élèves par rapport au constat 2010 (28 613)

Rappel des évolutions antérieures (hors ULIS) :
Constat 2006 : 28981 élèves
 - Rentrée 2007 : – 384 élèves (Constat : 28597)
 - Rentrée 2008 : – 215 élèves (Constat : 28382)
 - Rentrée 2009 : + 157 élèves (Constat : 28539)
 - Rentrée 2010 : + 74 élèves (Constat : 28613)
- **SEGPA : 1 308 élèves**
+ 24 élèves par rapport au constat 2010 (1284 élèves constatés)
- **ULIS : 211 élèves**
- **DIMA : 45 élèves**

Tableau effectifs et structures des collèges : annexe 1

La Dotation

Le budget départemental pour la rentrée 2011 s'élève à **38 623,93** heures réparties en 35 620,12 Heures Postes + 3003,81 HSA. Les dotations PRI, Religion et Sections Sportives, gérées académiquement et non connues à ce jour, abonderont la dotation des établissements.

Pour rappel, la dotation départementale 2010 était de 39 305,75 heures.

BUDGET COLLEGES

Tableau de la Dotation des collèges : annexe 2

Emergent au budget départemental les lignes suivantes encore en instance :

- Action devant élèves (UNSS + Chorale) : 37 heures (gestion Rectorat)
- Heures statutaires : 29,5 heures (gestion Rectorat)
- Coordination et Synthèse : 46 heures
- DAP : 120 heures
- PPRI : 32,5 heures

Aucune autre ligne budgétaire ne dispose de reliquats utilisables, ceux-ci ont tous été mobilisés pour faire face aux demandes d'ajustements des établissements en février et mars.

BUDGET SEGPA

A la rentrée 2011, fermetures des SEGPA de HIRSINGUE et de WITTELSHEIM Péguy (tableau des SEGPA en annexe)

Le budget des SEGPA est de **3334,25** heures, soit 3150,25 heures fléchées pour les structures et 184,00 heures de coordination et synthèse.

Tableau DHG SEGPA : annexe 3

AJUSTEMENTS

Depuis la notification de leur dotation au mois de février, les établissements ont bénéficié de **302,5** heures de réajustement de dotation à la date du 15 mars 2011.

Ces réajustements ont porté principalement sur des heures permettant le soutien, le dédoublement en groupes ou l'aide à des projets particuliers.

Aucune division supplémentaire n'a pour l'instant été accordée : les ajustements de structures feront l'objet d'un examen particulier en juin, une fois que la seconde enquête effectif (avril-mai) aura pu être étudiée.

2. La répartition de la dotation départementale

L'enseignement en collège

Le mode de répartition des moyens reste identique dans ses modalités principales à celui de 2010.

L'utilisation de la dotation est de la responsabilité des chefs d'établissement sous réserve que l'affectation des moyens définie par chaque établissement réponde aux conditions suivantes :

- respect des horaires réglementaires d'enseignement dus aux élèves
- mise en place effective des enseignements bénéficiant d'une dotation fléchée

La typologie des établissements définit le nombre d'élèves accueillis par division.

Pour la prochaine rentrée, celle-ci a été révisée de façon à pouvoir respecter la dotation départementale tout en essayant de maintenir une attention particulière aux collèges à public difficile.

Deux typologies, 24 et 30, ont ainsi été arrêtées pour l'académie. 14 collèges sont classés en typologie 24 et 43 collèges en typologie 30.

La dotation horaire globale comprend :

- les horaires d'enseignement,
- deux heures pour l'aide individualisée en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème},
- deux heures pour les itinéraires de découverte,
- une demi-heure non affectée.

À cette dotation s'ajoutent les heures fléchées et celles liées aux structures destinées aux publics à besoins éducatifs particuliers.

L'éducation prioritaire

Moyens supplémentaires attribués aux établissements en **Ambition Réussite**

- 13 emplois d'enseignants soit 264 heures, 1 CPE et 32 emplois d'assistants pédagogiques (16 E.T.P.)

Tableau récapitulatif des postes "ambition réussite" : annexe 4

Par ailleurs, le **programme Clair** (Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) mis en place à la rentrée 2010 sera étendu à la rentrée 2011 et concernera 6 collèges et 1 lycée.

- CLG Molière COLMAR
- CLG Kennedy MULHOUSE (2010)
- CLG Jean Macé MULHOUSE
- CLG Saint-Exupéry MULHOUSE (2010)
- CLG Bourtzwiller MULHOUSE
- CLG Villon MULHOUSE

- Lycée Zurcher Wittelsheim (2010)

Les langues vivantes

Les sections bilangues

Pour la rentrée 2011, le bilinguisme maintient sa présence territoriale. La prise en charge sur la dotation représente 1 heure pour un groupe de 6^e et 2 heures pour un groupe de 5^e.

Les sections européennes

A la rentrée 2011, ouverture de l'allemand au collège BEL AIR de Mulhouse et réactivation de la section Espagnol au collège BERLIOZ de Colmar.

53 sections européennes sont ouvertes dans 37 collèges du Haut-rhin :

- 28 sections en allemand (4 inactives)
- 20 sections en Anglais (1 inactive)
- 5 sections en Espagnol (2 inactives)

Le coût est de 2h par niveau (4^{ème} & 3^{ème})

Tableau récapitulatif des sections ouvertes : annexe 5.

Les sections bilingues

A la rentrée 2011, ouverture de trois sections bilingues :

- collège Jean Moulin de Rouffach
- collège Félix Eboué de Fessenheim
- collège Jules Verne d'Illzach

Fermeture de la section bilingue

- au collège Curie de Wittenheim

Le coût d'une section bilingue est de 10h lorsque le nombre d'élèves ne permet pas de faire une classe. 1281 élèves bilingues sont prévus dans 24 collèges.

Tableau récapitulatif de l'offre bilingue : annexe 6.

Les Sections Sportives Scolaires

Les prévisions d'ouvertures, fermetures, transformations en collège sont les suivantes :

- CLG BEL AIR Mulhouse
Natation, transformation en section sportive à affectation spécifique de catégorie 3
Handball (garçons) : ouverture section sportive à affectation spécifique (cat. 2)

 - CLG SAINT EXUPERY Mulhouse
Basket Ball : fermeture section sportive à affectation de secteur (cat.1)
Danse : ouverture section sportive à affectation de secteur (cat.1)
-

- CLG RIXHEIM
VTT : ouverture section sportive à affectation spécifique (cat.2)
- CLG FORLEN Saint-Louis
Volley Ball : fermeture section sportive à affectation spécifique (cat.2)
Badminton : ouverture section sportive à affectation spécifique (cat.2)
- CLG PAGNOL Wittenheim
Gymnastique féminine : ouverture section sportive à affectation spécifique de catégorie 3
Tableau des Sections Sportives : annexe 7

La diversification des parcours pédagogiques

Enseignement en alternance

En 4^{ème}, pour des élèves volontaires âgés d'au moins 14 ans, les collèges peuvent mettre en place des dispositifs d'alternance incluant des périodes en milieu professionnel. Ces dispositifs offrent une solution pédagogique pour des élèves qui ont accumulé des retards et des lacunes et qui manifestent un intérêt qu'il convient d'exploiter par l'approche concrète du milieu professionnel au sens large et par la découverte des métiers. Rappel de l'attribution des moyens pour l'alternance : 0,5 HSA pour chaque groupe de 4 élèves et 0,5 HSA pour le professeur référent. 36 heures sont réservées pour ce dispositif sur une ligne budgétaire académique gérée par le Rectorat. Le dispositif PIFA émerge sur le reliquat de cette dotation.

Découverte professionnelle

Les enseignements en classe de 3^{ème} comportent une diversification accrue et plus explicite des enseignements proposés pour atteindre le socle commun. L'approche du milieu professionnel se renforce avec la possibilité de l'option facultative et du module de découverte professionnelle.

- **L'option facultative de trois heures (DP3)** est généralisée à l'ensemble des collèges (dotation fléchée de 3 heures par établissement)
- **Le module découverte professionnelle 6 heures (DP6)** est maintenu dans les 4 collèges ci-dessous qui bénéficient d'une dotation de 10 heures.

Collège d'ALTKIRCH : en partenariat avec le Lycée J.J.Henner

Collège d'INGERSHEIM : en partenariat avec le Lycée Schwendi

Collège de GUEBWILLER : en partenariat avec le Lycée Kastler

Collège Mermoz de WITTELSHEIM : en partenariat avec les lycées A. Zurcher de WITTELSHEIM et de Gaulle de PULVERSHEIM

Les dispositifs d'accompagnement personnalisés (D.A.P)

Lorsque cela est nécessaire, l'établissement met en place un dispositif lui permettant d'individualiser et de personnaliser les prises en charge pédagogiques et éducatives. Le dispositif constitue un lieu privilégié de remédiation.

En 2010, 44 collèges font fonctionner un D.A.P. : 115 HSA ont été attribuées à ce titre dans la D.H.G.

A la rentrée 2011 une dotation de 120 HSA a été provisionnée et sera attribuée sur projet aux établissements.

3. Les besoins éducatifs particuliers

Ce domaine prévoit la mise en œuvre de dispositifs adaptés aux besoins éducatifs très diversifiés des élèves. Il s'agit de construire des modes de scolarisation et des parcours en fonction de leur situation.

Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage

Dispositif d'insertion en 3ème (Programme Personnalisé de Réussite par l'Insertion)

2,5 heures forfaitaires attribuées par établissement mettant en place un PPRI

SEGPA

Les SEGPA scolarisent des élèves dont les difficultés d'apprentissage graves et persistantes demandent une prise en charge globale.

Au cours de leur scolarité, les élèves abordent plusieurs champs professionnels, ce qui leur apporte de meilleures chances d'obtenir un accès à des formations en lycée professionnel. Les champs professionnels sont en cours de réflexion .

A la rentrée 2011, 1 293 élèves seront accueillis dans 19 SEGPA.

Les élèves en situation de handicap

Les élèves en situation de handicap sont principalement scolarisés au sein d'**Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)**

Deux nouvelles structures sont prévues à la rentrée 2011 :

- CLG Lucien Herr ALTKIRCH
- CLG Nonnenbruch LUTTERBACH

Rappel des **21** implantations déjà existantes en collège :

- CLG CERNAY
- CLG Berlioz COLMAR
- CLG Victor Hugo COLMAR
- CLG HIRSINGUE
- CLG KINGERSHEIM
- CLG Bourzwiller MULHOUSE
- CLG François Villon MULHOUSE
- CLG PFASTATT
- CLG RIXHEIM
- CLG Forlen SAINT-LOUIS
- CLG WINTZENHEIM
- CLG Charles Péguy WITTELSHEIM
- CLG Molière COLMAR
- CLG ENSISHEIM
- CLG RIBEAUVILLE
- CLG VOLGELSHEIM
- CLG Jean Macé MULHOUSE
- CLG BUHL
- CLG BURNHAUPT-LE-HAUT
- CLG Saint-Exupéry MULHOUSE
- CLG ROUFFACH

Moyens attribués : **529 heures** (483 HP + 46 HSA pour l'intégration des élèves dans les classes)

Les élèves en risque de décrochage scolaire

Une classe relais et deux ateliers relais accueillent des collégiens en risque de rupture scolaire qui présentent des problèmes de comportement le plus souvent conjugués à des difficultés d'apprentissage importantes.

Implantation :

- classe-relais au collège de Brunstatt
 - ateliers-relais aux collèges de Wintzenheim et A. Frank d'Illzach
-

Elles bénéficient chacune d'un poste d'enseignant du premier degré.

Les élèves nouveaux arrivants en France

Pour tenir compte de la grande diversité des besoins des élèves nouveaux arrivants en France, le dispositif SCOLENA en place depuis la rentrée 2006 dans les collèges du Haut-Rhin est reconduit pour la rentrée 2011.

Des postes du premier degré sont dédiés dans certains collèges à l'accueil des élèves nouveaux arrivants.

(Tableau récapitulatif du dispositif : annexe 8)

4. Les mesures sur les postes

Le tableau récapitulatif des mesures sur les postes, fourni par le Rectorat, est joint en annexe (9).
